



Luc Signori

Saint-Cyprien-de-Napierville, JOJ 1L0

Mémoire dans le cadre de
l'enquête et de l'audience
publique du projet éolien Saint-
Cyprien, du promoteur Énergie
Durables Kahnawà:ke

Présenté au Bureau des audiences publiques sur l'environnement

9 juin 2015

Je suis un citoyen de Saint-Cyprien-de-Napierville et je suis très préoccupé par l'annonce du projet éolien Saint-Cyprien dans ma municipalité. En effet, j'ai assisté à la rencontre d'information le 31 mars dernier et je crois que ce projet n'a pas sa place ici. Je constate que ce projet n'a pas d'acceptabilité sociale, que l'éolien n'est pas rentable au Québec, qu'on doit avant tout protéger nos terres cultivables, qu'on doit aussi protéger notre faune aviaire et nos paysages et éviter la dégradation des routes. Je profite de la deuxième partie de l'audience publique du Bureau des audiences publiques sur l'environnement qui porte sur le projet éolien Saint-Cyprien, pour vous expliquer ma pensée.

NON-ACCEPTABILITÉ SOCIALE

- L'acceptation sociale n'y est pas. Pourtant, le promoteur fait part d'acharnement après un premier refus social dans un passé récent. Le manque de volonté ferme de la municipalité à défendre la position des citoyens qui en majorité sont contre le projet me questionne, d'autant que le maire est en apparence de conflit d'intérêt dans le dossier. Par conséquent, il est très mal placé pour défendre les intérêts de ses concitoyens.

L'ÉOLIEN COÛTE CHER AUX QUÉBÉCOIS, MAIS PROFITE À DES RÉGIONS ÉLOIGNÉES

- La non-rentabilité du projet éolien a été établie (Institut économique de Montréal, Les notes économiques). Hydro-Québec nous en refille la facture par des hausses aux consommateurs québécois. Même le premier ministre Couillard l'a admis en chambre en guise de réponse à une question de l'opposition ces derniers jours. Il a aussi rajouté que c'était le prix à payer pour maintenir des emplois en Gaspésie. D'ailleurs, 1200 emplois ont été créés en Gaspésie pour l'éolien (LaPresse.ca, Industrie éolienne en Gaspésie). De plus, M. Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles a indiqué : «[...] Nous devons faire des choix responsables qui vont nous permettre, justement, de maintenir ces emplois.» (La Presse, Mini-Centrales). Pour moi, faire ce choix responsable ça veut dire permettre au promoteur Énergies Durables Kahnawà:ke de développer son projet éolien dans une région qui en a besoin comme levier économique. Payer pour en aider d'autres ça passe encore, mais payer pour en subir toutes les conséquences malgré nous, ça ne passe pas.

TERRES CULTIVABLES À PROTÉGER

- Implanter des éoliennes sur les meilleures terres du Québec est un non-sens. Quand on sait que le Québec a seulement 1,2% de son territoire cultivable et qu'en Montérégie on retrouve des terres cultivables de grande qualité, on ne peut accepter de sacrifier des superficies qui, cumulées amputent de plusieurs hectares notre ressource naturelle précieuse et rare. Dans la région on a déjà sacrifié de la terre cultivable pour construire l'autoroute 30 et plusieurs parcelles ici et là sont grugées par les municipalités pour du développement domiciliaire.

FAUNE AVIAIRE ET PAYSAGE À PRÉSERVER

- La région est reconnue pour ses migrations d'oiseaux qui sont nombreuses. Le projet éolien Saint-Cyprien les place à haut risque dans les périodes migratoires. La région est aussi agrotouristique et je vois d'un très mauvais œil l'implantation d'éoliennes dans le décor.

DÉGRADATION DU RÉSEAU ROUTIER

- La dégradation du réseau routier risque d'être très mal en point après le passage des milliers de véhicules lourds requis pour les installations des éoliennes. Je doute de l'engagement du promoteur à les remettre en bon état après les travaux.

INFORMATIONS INCOMPLÈTES

- Pour terminer, l'assemblée d'information auxquelles j'ai assisté et les réponses du promoteur Énergies Durables Kahnawà:ke aux questions des citoyens à la première partie de l'audience publique ne m'ont semblé qu'un passage obligé pour le promoteur. En effet, les réponses données aux questions du public étaient truffées d'inexactitudes et fondées sur des données erronées. Est-ce la façon de mettre les citoyens en confiance face à un projet aussi important et imposant?

Pour toutes ces raisons, je crois que le projet éolien Saint-Cyprien du promoteur Énergies Durables Kahnawà:ke n'est pas durable ici et ne peut donc pas être acceptable aux alentours. Je sais que des régions plus éloignées profitent des projets éoliens pour stimuler leur économie, loin des terres cultivables. De fait, il y a d'autres régions du Québec qui seraient plus adaptées et intéressées que nous à la venue du projet éolien du promoteur Énergies Durables Kahnawà:ke sur leur territoire.

Je termine en vous remerciant de l'attention que vous portez à mon mémoire et aussi à tous ceux des environs qui vous expriment leurs inquiétudes face au projet éolien Saint-Cyprien du promoteur Énergies Durables Kahnawà:ke afin de les transmettre au Gouvernement du Québec. Je souhaite que le Gouvernement du Québec nous entende et qu'il intervienne afin de permettre au promoteur Énergies Durables Kahnawà:ke d'installer son projet éolien ailleurs au Québec dans une région qui en a vraiment besoin, où il sera vraiment durable tant économiquement, socialement qu'écologiquement.

Recevez, Monsieur le Président, mes salutations les plus sincères,



Luc signori

Références bibliographiques

Groupe Agéco (2013), Valeur des terres agricoles dans les régions du Québec, édition 2013. [En ligne] http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/fr/cent_docu/docu_publ/etud/econ/vale_terr/vale_terre_2013.pdf (Page consultée le 6 juin 2015)

Institut économique de Montréal. Les notes économiques- Les coûts croissants de la production d'électricité au Québec. [En ligne] http://www.iedm.org/files/note0613_fr.pdf (Consulté le 9 juin 2015)

La Presse. Mini-centrales : un impact sur les tarifs d'Hydro, dit Couillard. [En ligne] <http://www.cre-gim.net/medias/revues-de-presse/771-revue-de-presse-du-6-juin-2014.html#rp33> (Page consultée le 9 juin 2015)

TechnoCentre éolien. Revue de presse. [En ligne] <https://www.eolien.qc.ca/fr/> (Page consultée le 9 juin 2015)